

ÉLECTIONS Au CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

du Maire et de ses Adjoints



**Conseil
Municipal
des Enfants**



Chers enfants, Chers parents, Chers élus

Monsieur Didier COURTAT, Maire de Ménilles, et l'ensemble de son conseil municipal, sont fiers de vous annoncer les résultats des élections du Maire et de ses adjoints lors du premier conseil municipal des enfants 2022 :

Les 4 candidats qui ont obtenu le plus de voix ont été éligibles pour les élections du Maire et de ses 2 adjoints.

Afin d'éliminer l'écart d'effectif entre le CM1 et le CM2, les voix des CM2 ont été multipliées par 1.5

CANDIDATS POUR MAIRE ET ADJOINTS				RESULTATS
NOM	Prénom	Classe	VOIX obtenues	EST ELU
SALNIKOV	Malina	CM1	4 pour Maire / 7 pour Adjoint	MAIRE
LENOBLE	Gabriel	CM1	2 pour Maire / 4.5 pour Adjoint	2ème Adjoint
TUVEE	Clara	CM2	3 pour Maire / 4.5 pour Adjoint	Conseillère Déléguée
PERONNIER	Thomas	CM2	3 pour Maire / 8 pour Adjoint	1 ^{er} Adjoint

À l'issue des élections, Coline CHEGARAY, ancienne Maire du CME a remis officiellement les écharpes tricolores à

Maire : Malina SALNIKOV **1^{er} Adjoint** : Thomas PERONNIER **2^{ème} Adjoint** : Gabriel LENOBLE

et a félicité **la Conseillère Déléguée** : Clara TUVÉE

Chaque conseiller s'est vu remettre la sacoche du Conseil Municipal des Enfants de Ménilles contenant, un stylo, un cahier à l'effigie de la commune, des friandises. Didier COURTAT et ses 2 adjoints ont remis à chaque élu un diplôme en reconnaissance de leur participation citoyenne.

Après un discours de Didier COURTAT, félicitant les jeunes élus et ceux de Coline et Nathan leur souhaitant la bienvenue dans la Commune de Ménilles, les jeunes élus et leurs prédécesseurs ainsi que leurs parents ont apprécié une collation offerte par la Commission du CME.

Toutes nos félicitations aux jeunes élus et tous nos remerciements aux électrices et électeurs qui ont permis la mise en place du second Conseil Municipal des Enfants de Ménilles.

Cordialement

La Commission CME